POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

# JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR, Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et Mile NIVEBLET, libraires;

A PARIS, Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance génerale (HAVAS), 3, rue J .- J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'été, 1º juin.)

Départs de Saumur pour Nantes. 6 heures 49 minut. soir, Omnibus. 32 — - Express.
matin, Express-Poste. 1 10 - 28 -Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers. 8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris. 9 heures 50 minut. matin, Express. Omnibus. Omnibus. Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours. 7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS. Un an, Saumur, 18f. n Poste, 24f. n Six mois, - 10 » - 13 » - 5 25 - 7 50 Trois mois,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements de-mandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le Moniteur du 20 :

Les plénipotentiaires de l'Autriche, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Prusse, de la Russie, de la Sardaigne et de la Turquie se sont réunis aujourd'hui au ministère des affaires étrangères pour procéder à la signature du traité qui consacre la délimitation des frontières turco-russes en Bessarabie, conformément au protocole du 6 janvier dernier, et règle en même temps la question de l'île des Serpents et celle du delta du Danube.

DÉPÉCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Madrid, 19 juin. - La Compagnie du Lloyd Autrichien doit établir un service de bateaux à vapeur partant de Trieste et touchant à Messine, Palerme, Livourne, Marseille et Barcelonne.

Londres 20 join. — L'Amirauté a déclaré officiel-lement, dans dans la Chambre des Communes, que le ministère est dans l'intention d'augmenter les croisières anglaises dans le voisinage de Cuba

Lord Hamilton et M. Disraëli et M. Ræbuck ont reproché au ministère de n'avoir pas obtenu d'indemnité pour les pertes subies par des sujets Anglais à Grey-Town du fait des Américains.

Lord Palmerston a soutenu que l'Angleterre et la France ne sont pas en droit de demander des indemnités.

Londres, 20 juin. - Le Danemarck contractera probablement, ici, deux emprants 5 % de 800,000 livres sterling; et peut-être 1,112,500 de capital des droits du Sund resteront ici, à titre de dépôt.

« Marseille, 20 join.—Saïd-Pacha, vice-roi d'Egypte, est arrivé à Smyrne, le 11, à bord d'une frégate à vapeur. Son excursion n'avait d'autre but que de voir le Sultan qu'il croyait rencontrer à Symrne; mais, ayant appris que sa Hautesse avait renoncé à son projet de voyage, Saïd Pacha est retourné à Alexandrie par Canée.

» La Commission formée à Constantinople afin de remedier aux désordres qui se sont produits dans le quartier Franc, éprouve des difficultés afin de concilier les devoirs de la police avec les capitulations. cependant on paraît vouloir en finir avec ces désordres.

» Il n'y a aucune nouvelle des provinces danu-

» Le projet d'établir un chemin de fer de Smyrne à Aidin prend faveur. » - Havas.

## EXTÉRIEUR.

Portugal. - On écrit de Lisbonne, le 10 juin : « Une communication bien inattendue a interrompu hier soir les travaux des cortès. Le marquis de Loulé est venu, au nom du Roi, annoncer aux chambres le projet que S. M. T. F. avait formé de se marier, et il a ajouté « que Sa Majesté avait choisi une personne digne d'être la Reine des Portugais. » La s'est arrêté le communication. Les chambres n'en ont pas moins accueilli cette nouvelle avec les témoignages du plus vif enthousiasme, et les commissions des finances ont été immédiatement chargées de régler le crédit qui serait ouvert au gouvernement pour les dépenses du mariage et la dotation de la future reine.

» Le secret de ce projet avait été si scrupuleusement gardé par les personnes chargées des négociations préliminaires, que tous les membres du corps diplomatique, et même les confidents ordinaires et les plus intimes de Sa Majesté ont été pris au dépourvu.

» On en est réduit aux conjectures que permet l'almanach de Gotha quant au nom de la future reine, bien que deux ou trois princesses seule-ment puissent raisonnablement être mises en avant

» S. A. I. l'archiduc Maximilien est arrivé ici. le 9 au soir, et il est reparti le lendemain pour l'Angleterre, sans que son séjour, qui avait un caractère tout intime, ait donné lieu à des fêtes ou à des réceptions

» M. l'abbé Etienne, sopérieur général de la Congrégation de Saint-Lazare se trouve en ce moment à Lisbonne; vous savez tout le bien que font les religieux de cet ordre et les sœurs de charité qui en dépendent. Partout où ils sont établis à l'étranger, ils honorent le nom français et étendent les bienfaits de la religion. Le gouvernement portugais, désirant placer les sœurs de charité à la tête de plusieurs établissements de bienfaisance, avait engagé M. l'abbé Etienne à venir s'entendre avec lui, et je suis heureux de vous annoncer que les négociations qui ont en lieu à cet égard sont heureusement et favorablement terminées.»

(Constitutionnel.)

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES. - Nous empruntons à l'Etoile du Dannbe les nouvelles suivantes des provinces danubiennes.

On écrit de Bucharest, le 9 juin (28 mai):

« La gazette du gouvernement publie un décret du prince caimacan, dirigé contre les électeurs qui s'aviseraient de donner aux députés élus ce qu'on appelle ici des pouvoirs par écrit (insacrinare in scrisu), des espèces de cahiers exprimant les vœux de la nation.

» M. de Talleyrand ne laisse pas échapper une occasion de montrer ses sympathies pour le pays. Dimanche dernier, l'égoumène du monastère Vaccareshti (qui est à une demi-heure de la capitale) avait couvié à un banquet pour le jour anniversaire de la fondation du monastère, le caimacan, les ministres et les commissaires russe et turc. M. de Talleyrand, ayant été, par hasard, pour voir la cérémonie, fut retenu aussi à dîner. Au dessert, après que l'égoumène ent porté la santé du caîmacan, le commissaire français se leva et porta un toast à la prospérité et à l'avenir de ces belles et riches provinces!

» Depuis quelques jours, il est arrivé dans notre capitale M. Spence, ministre des Etats-Unis à Constantinople. Comme de raison, il fit immédia, tement une visite au caïmacan; mais dix jours s'écoulèrent sans que celui-ci la lui rendît. L'Américain, d'autant plus offensé qu'il apprit que le cai-macan avait l'habitude de faire des visites fréquentes au moindre colonel antrichien, envoya M. Lakeman (officier de l'armée du Cap, qui a servi dans l'armée turque pendant la dernière guerre) pour demander des explications. Celui-ci se présenta

## COTTALION

## MADEMOISELLE DE CARDONNE.

1.

Vers le déclin de l'un des derniers jours du mois de janvier 1802, un brick de guerre français courait des bordées à quinze lieues de la côte occidentale de Saint-Domingue. Le soleil disparaissait, éteignant ses seux dans les flots; un groupe de nuages échelonnés depuis la ligne empourprée de l'horizon jusqu'à l'azur de la voûte où se montraient déjà quelques étoiles, offrait aux regards charmés le spectacle de ces paysages fantastiques dont la splendeur défie toute imagination, tout pin-

Deux hommes se promenaient sur le pont du brick : l'un portait l'uniforme de la marine de la République, l'autre une capote militaire. Le marin était lieutenant de vaisseau, et commandait le brick; son compagnon de promenade était capitaine d'infanterie. Le premier, âgé d'environ cinquante ans, était de ces hommes faits pour les commandements subalternes, qui ont de l'audace en sous-ordre, mais que la responsabilité amoindrit à ce point que, chargés d'une mission difficile, ils deviennent timides par excès de prudence.

Le capitaine peut avoir vingt-six ans. C'est un officier

de fortune, l'un de ces jeunes gens que la Révolution française avait jetés, pleins d'ardeur et d'enthousiasme, sur nos frontières d'Allemagne; l'un de ces jeunes gens qui avaient lu dans l'avenir et jure d'attacher les noms obscurs de leurs pères aux pages merveilleuses d'une histoire impérissable.

A voir le visage impassible du marin et les traits contractés du capitaine, on ne peut donter de la vivacité de l'entretien de ces deux hommes. Ils vienneut en effet de discuter, l'un violemment, l'autre obstinément; et, comme épuisés par la lutte, ils marchent d'un pas rapide, tous deux silencieux et absorbés.

Tout-à-coup le capitaine s'arrête, et, s'adossant à l'affût d'un canon, il croise les bras :

- Finissons-en, commandant, dit-il, je ne consentirai pas à chicaner plus longtemps; vous m'avez entortillé avec votre dictionnaire nautique, vos courants, vos équinoxes, la rose des vents et le diable ; je ne vous accorde plus que quatre mots pour me dire ce que vous prétendez faire. — Vous mettre à terre. — Bon! voilà les quatre mots... Alors il me semble que vous devez virer de bord; car, en marchant de ce côté, nous allons tout droit en Chine, si je ne me trompe. - Capitaine Meynard, veuillez m'écouter de sang-froid, je vais vous repéter ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous dire; j'y joindrai quelques observations dont vous ferez profit si vous êtes sage.

Le jeune officier réprima un geste d'impatience, et se résigna en frisant un bout de sa moustache.

- Le capitaine-général (1), reprit le marin, vous a charge d'une mission délicate, je le sais; mais vous ne devez user de vos pouvoirs qu'à dater du jour, de l'heure, de la minute où vous aurez touché la terre d'Haïti. Or, l'amiral m'a confié, à moi, une mission non moins délicate, celle de vous débarquer sain et sauf. Si vous tenez à commencer votre œuvre, je tiens à achever la mienne, et... - Mais, juste ciel, je ne vous demande que cela; achevez votre œuvre, jetez-moi à la côte, tout sera dit. - Pardon, chacun entend ses devoirs à sa façon. Je n'ai pas l'ordre de vous lancer sur le rivage de Saint-Domingue comme un boulet perdu ; il m'a été recommandé, au contraire, d'user des précautions nécessaires pour que vous prissiez pied sans mésaventure. Je vous demande quel beau, quel bon service vous rendriez à la République et au premier Consul, si vous vous faisiez écharper par les gardes-côtes de Toussaint-Louverture en arrivant au port? - Eh! morbleu, c'est mon affaire. - Non pas, Monsieur, c'est la mienne; je vous tiendrai donc à bonne portée de l'île tant que je le jugerai convenable. - Ne comprenez-vous pas que le temps nous presse? Dans quinze jours, trois semaines au plus

(1) Le général Leclerc, chargé par le premier Consul de conduire l'expédition de Saint-Domingue, avait été revêtu du titre de capitaine-général.

plusieurs fois au palais sans être reçu.

» Eofin, mardi dernier, chez sir H. Bulwer, qui reçoit tous les mardis soir, le caimacan, se trouvant en face de M. Spence, lui tendit la main; mais celui-ci retira la sienne. Le caimacan lui dit alors qu'il avait des excuses à lui faire. M. Spence lui répondit: « Vous en avez bien besoin, Monsieur », et lui tourna le dos. Le lendemain, le caimacan alla rendre la visite au ministre américain. »

On lit dans une correspondance de Jassy, le

10 jain :

« Un courrier envoyé de Vienne est arrivé ici, apportant dix neuf décorations pour l'état-major de

l'opposition séparatiste. Les listes électorales vont être affichées dans trois jours. A l'imprimerie de la Gazette de Moldavie, on a posté des gendarmes pour empêcher qu'aucune indiscrétion ne révélât au public les noms des électeurs portés sur les listes; car il faut vous dire que c'est une chose universellement admise que la confection de ces listes a coûté d'incroyables efforts à l'administration, résolue qu'elle était à exclure en masse les électeurs soupçonnés d'être partisans de l'union. Toute la classe intelligente, composée des professeurs, légistes, médecins, ingénieurs, sera représentée par un collège électoral de six individus. Le nombre des électeurs pour la ville de Jassy se monte à peine à 300. Sur cela, vous pouvez juger du reste. Au secrétariat d'Etat, on a fait préparer 150 brevets de boyarie avec les noms en blanc. C'est là un de ces moyens persuasifs dont le gouvernement compte se servir pour recommander ses candidats aux électeurs. Les prefets de districts recevront bientôt ces brevets de boyaries avec ordre de les distribuer, en temps utile, aux électeurs éligibes qu'ils jugeront in-(Constitutionnel.)

## FAITS DIVERS.

On lit dans le Moniteur :

« Vendredi, à neuf heures du matin, Sa Majesté l'Empereur a reçu en audience particulière les délégués des avoues de première instance des départe-

» L'objet de cette audience était, de la part des avoués, de présenter à Sa Majesté une adresse dans laquelle ils lui exprimaient toutes les alarmes que venzit de leur causer une proposition récente, soumise au Sénat par M. le baron de Crouseilhes.

» Sa Majesté a accueilli les délégués avec une bienveillance marquée; elle s'est étonnée des inquiétudes qu'on leur avait inspirées; elle a reconnu les services que rend le corps des avoués, et a déclare que son gouvernement n'avait pas l'intention de porter atteinte à leurs droits.

» Elle a ajouté que si la pensée de diminuer les frais de justice devait être appliquée, ce serait sur-tout en modérant les droits du trésor.

»Et, sur l'observation qui lui fut soumise que l'objet de la proposition de M. le baron de Crouseilhes était, on contraire, de ne faire porter la réduction que sur les honoraires des avonés, Sa Majesté a dit : « Ce ne serait pas juste. »

» Enfin, Sa Majesté, informée que les alarmes étaient telles que la transmission des offices d'avoué était en quelque sorte suspendue, a spontanément déclaré aux délégués qu'un article inséré au Moniteur allait paraître pour dissiper ces inquiétudes.

» Les délégués se sont retirés pleinement satisfaits, avec la mission de faire parvenir ces bonnes paroles à toutes les compagnies. »

Des mémoires ont été dernièrement adressés au gouvernement par quelques-unes des principales chambres de commerce des province, et par les compagnies de Londres et de Liverpool faisant le commerce des Indes-Orientales et de la Chine, pour favoriser l'exécution du chemin de fer et du télégraphe par la vallée de l'Euphrate.

- Le tremblement de terre signalé à Bourges, a été ressenti aussi à Nohant et à Châteanroux; mais les secousses, très-courtes, ont été sans gravité. Les oiseaux, si impressionnables à l'approche de ces commotions, n'ont pas interrompa leurs chants. Il est heureux toutefois que ce phénomène, survenu le 16, n'ait pas coïncidé avec la journée du

Une lettre de Vichy, d'hier 18 juin (une heure de l'après-midi), nous parle d'une secousse qui aurait suivi, quarante-huit heures après, celle

dont nous venons de parler.

« Je vous écris encore sous l'impression du phénomène dont tous les habitants de Vichy viennent d'être les témoins. Il y a deux heures à peine, entre dix heures et onze heures un quart, un bruit sourd et prolongé s'est fait entendre; on eût dit la détonnation lointaine de plusieurs pièces de canon répercutée par un puissant écho; le sol a oscillé d'une manière très-sensible à deux reprises différentes dans la direction du nord au midi; ce mouvement a été assez violent pour que plusieurs objets fussent déplacés. Mais ceci n'est rien; ou m'assure, et ce sont des personnes dignes de foi et en assez grand nombre pour que le doute soit impossible, on m'affirme que la source de la grande grille a cessé de jaillir à cet instant et qu'elle a repris son cours une demi-heure seuleument après l'oscillation, exalent une légère odeur sulfureuse qu'elle n'avait pas anparavant.

& La chaleur est accablante, toute la ville est dehors et dans l'attente; car de gros nuages couvreut le ciel et nous annoncent un orage des plus violents, peut-être bien aussi de nouveaux phéno-

mènes.

» Jusqu'ici j'avais été tout à-fait incrédule aux tremblements de terre français, mais maintenant je ne pais plus donter, et 1,500 personnes sont la pour affirmer ce que je vous rapporte. »

- Un violent incendie vient de détruire la moitié du village de Coltainville (Eure-et-Loir). Cinquante-six ménages sont sans asile. A la nouvelle de ce désastre, M. le ministre de l'intérieur a fait connaître par le télégraphe qu'un premier secours de 1,000 fr. était mis à la disposition du préfet, et bientôt après, l'Empereur a donné l'ordre d'envoyer 1,000 fr. au bureau de bienfaisance de la commune.

On écrit de La Fère au Journal de l'Aisne :

« Des pièces d'artillerie de campagne, d'un nouveau modèle, sont à l'essai en ce moment au polygone de La Fère : depuis quelque temps déjà ces expériences ont lieu sous la direction d'une commission composée d'officiers de l'armée, pour s'assurer des résultats et des avantages qu'elles peuvent donner. Dans la semaine qui vient de s'écouler, MM. les généraux de division d'artillerie, vicomte de La Hitte et marquis de La Place, assistent à ces épreuves. On dit même, mais ce broit mérite d'être confirmé, que l'Empereur doit y venir.

» Il paraît que ces pièces présentent de grands avantages sur celles qui sont en usage aujourd'hui. Leur poids est beaucoup moins lourd, la charge de pondre est diminuée d'environ moitié, tandis que la portée du tir est beaucoup plus longue, la justesse plus précise, et les effets du projectile laucé plus destructifs. Reste à savoir s'il ne surgira pas d'inconvenients; c'est ce que la commission est appelée à décider, après toutefois que les expériences de tir à longues portées qui seront faites ultérieurement auront eu lieu. »

Un accident qui aurait pu avoir les effets les plus graves a eu lieu mercredi à l'Ecole de pharmacie de Strasbourg, au cours de chimie de M. Jacque-

Il s'agissait de démontrer que le picrate ou carb. azotate de potasse se décompose avec détonnation à une température élevée. Une première expérience n'ayant pas réussi, le préparateur, dans un moment de trouble, versa directement, avec le flacon, de ce sel, sur la lame encore chaude. La flamme se commuuiqua au contenu du flacon, qui éclata immédiatement avec une détonnation épouvantable. Les éclats furent projetés de tous côtés avec une force telle que les traces sont restées sur les murailles; beaucoup de flacons et de vitraux ont été brisés. Quelques élèves ont reçu des blessures, peu graves, il est vrai. Mais le préparateur a été très-griève-ment atteint à la main. Il a dû être immédiatement transporté à l'hôpital. M. Jacquemin a été blessé, mais moins gravement, au front et à la cuisse. Quelque regrettable que soit cet accident, il faut encore s'estimer heureux qu'il n'ait pas fait de plus nombreuses victimes dans l'auditoire

(Courrier du Bas-Rhin.) -Une lettre de Souk-el-Arba du 12 juin, citée par le Moniteur de l'Armée, contient ce passage :

« Voici un exemple de l'influence que nous commençons dejà à exercer sur les Kabyles. Aussitöt après notre arrivée ici, le docteur Bertherand, médecin en chef des ambolances, fit annoncer dans les différents villages qu'il irait soigner ceux des malades qui auraient besoin de lui, et qu'il donnerait sous sa tente des consultations à tous ceux qui les voudraient réclamer.

» Chaque jour il se reud, en compagnie d'un interprête, jusque dans des villages assez éloignés de nos camps; partout, il est accueilli avec reconnaissance, je dirai presque avec enthousiasme; hommes, femmes, enfants, viennent étaler devant lui des infirmités devennes plus grandes par le manque de soins, se laissent panser et écoutent avec le plus religieux recueillement les prescriptions qu'il donne. Chaque jour, le nombre des visiteurs grossit à sa tente.

» Avant-hier, un père vint lui amener un jeune enfant de quatre ou cinq ans, ayant deux grosses tumeurs sur le sternum, pour qu'il les enlevât. Au contraire des Arabes, qui répugnent à toute espèce d'opération, les parents ne firent aucune objection à la proposition du docteur de faire l'ablation de ces

tard, la flotte paraîtra dans ces parages, le but de ma mission sera manqué si je n'ai pas le loisir de la remplir completement; songez-y, commandant, votre avenir est ici sérieusement engagé. - Mon avenir! je ne suis qu'un vieux matelot, ma carrière est terminée. - Votre honneur! - Mon honneur! le voilà, Monsieur, repondit le marin avec sévérité en montrant sa jambe de bois; l'honneur ne peut plus m'être ravi depuis Aboukir. - Je ne parle pas de votre courage, commandant, se hata d'ajouter le capitaine; on ne vous accusera pas de lâcheté, mais de nonchalance, que sais-je?... — Dites le mot franchement, je passerai pour un ignorant, un niais... Eh! pardienne, n'avez-vous pas trouvé, vous autres jeunes gens, une expression qui peint d'un seul trait les anciens : Vieux soldat, vieille bête, dites-vous de ceux qui ont fait la guerre des Indes, la guerre d'Amérique, combattu sous Custine et même sous Dugommier; ne vous gênez donc pas, capitaine; on me fera passer moins fidèle à ma consigne, et vous resterez sur ce brick, bon gré, mal gré... - Monsieur... - Vous aurez beau vous fâcher, votre colère ne me prouvera pas que nos bons amis les Anglais ne soient sur mes talons, m'épiant de cet œil paterne dont je connais les perfidies ; elle ne me prouvera pas... - Brisons là, Monsieur, mais retenez bien ce dernier mot : si dans vingt-quatre heures vous ne m'avez pas mis à terre, je me jette à l'eau, fossiez-vous à cent lieues de la côte; vous ferez en sorte de vous justifier devant le général en chef. - Merci de l'avertissement; car je vais vous faire attacher dans votre cabine. - Essayez, répondit fièrement le capitaine; et il s'éloigna en saluant avec une courtoisie affectée.

Le jeune officier s'était fait violence pour ne pas relever vertement le propos railleur du marin, et il ne s'etait éloigné que pour donner cours librement à sa mauvaise humeur.

- On tu ne t'appelleras plus Meynard, on tu auras raison de ce botor entêté, murmura-t-il entre ses dents... Ah! s'il avait sculement ses deux jambes! - C'est ma foi bien heureux qu'il ne les ait pas, mon capitaine, car vous feriez un mauvais coup.

Le nouveau personnage qui venait mêler ses réflexions aux boutades du bouillant Meyuard, se nommait Martial; il avait vingt-deux ans, et portait sur les manches de sa veste bleue les galons de sergent. Martial était un enfant de Paris, un joyeux enfant de la balle. Son aïeul avait servi sous le grand Villars, et, sergent dans les gardes françaises, il avait été tué à Hochstædt; son grand-père, sergent dans Picardie, avait été tué à Rosbasch, et son père, vieux guerrier blessé sur presque tous les champs de bataille de la Révolution, était, à l'époque dont nous nous occupons, sergent dans la garde consulaire. C'était une intéressante famille que celle des Martial; braves comme des lions de père en fils, ignorants comme des barons du moyen-âge, honnétes à l'avenant, ils n'avaient jamais pu dépasser le grade devenu héréditaire dans leur dynastie. Caton Martial, notre jeune sous-officier, ne savait ni lire m écrire; mais, en revanche, il était d'une sagacité surprenante, d'une audace qui donnait le vertige à ses subordonnés, et d'une incomparable gaieté de caractère. Nul mieux que lui ne s'entendait à forger ou à raconter des histoires; et, dans les moments les plus périlleux de sa vie aventureuse, il provoquait par ses saillies, sa verve, sa belle humeur, ces élans pleins de joie et d'oubli qui font de nos troupiers les premiers soldats du mondé. Bien bâti, bien tourné, beau diseur, coquet dans la sévérité de sa toilette militaire, Caton Martial était naturellement, ce qu'on appelle un grand voleur de cœurs, et ses succès en France, en Hollande, en Allemagne, en Suisse, depuis six ans qu'il courait de bivouacs en cantonnements, l'avaient fait surnommer l'enjôleur, par ses chefs et par ses camarades.

Le capitaine Meynard saisit le sergent par un bras, et l'attirant à lui :

- Tu fais bien de te tronver là, car j'enrage. - C'est mathématiquement exact, mais vous n'êtes pas le seul; si vous enragez, moi je bisque, c'est tout comme. - Saistu ce que vient de me dire le commandant? - Parbleu! si je le sais. - Tu l'as donc entendu? - Non, je l'ai deviné... Ah! le marsouin! toujours la même chanson,

tumeurs. Au grand ébahissement des spectateurs, l'enfant fut chloroformé, opéré sans douleur, et aujourd'hui la guérison est en bonne voie. Croyezvous que ces résultats, colportés dans les tribus par les intéresses, ne doivent pas finir par nous faire connaître de ces montagnards sous un point de vue favorable, et n'assurent notre domination d'une manière tous les jours plus définitive?

» Enfin, je vous dirai que les Kabyles viennent approvisionner nos camps de tont ce qui nous est nécessaire et que nous vivons très bien; aussi la santé générale continue-t-elle à être excellente. »

- ENCORE UNE DÉCOUVERTE. - La vapeur, assuret-on, est menacée dans son existence : l'électricité ne tend rien moins qu'à la détrôner.

Un Ecossais, M. Thomas Allan, a trouvé, après de longues études et de nombreuses expériences, le moyen de remplacer la vapeur par un moteur électrique : ce moteur serait employé pour les chemins de fer, les bateaux, les navires, les manufactures, etc.

M. Allan, ajoute-t-on, a présenté son moteur a l'Empereur, qui l'aurait examiné avec une sérieuse attention, et fait transmettre au directeur du Conservatoire des Arts-et-Métiers. Une commission aurait été formée à l'effet d'expérimenter le nouveau système, et dans peu de temps il en serait fait des essais sur quelques voies ferrées et dans quelques-unes des principales usines de Paris.

D'un autre côté, on nous dit qu'un ouvrier mé canicien travaille à la confection d'une machine destinée à faire rouler les voitures sur toutes les routes, à les faire tourner, reculer, avancer, arrêter à volonté. La puissance de cette machine serait proportionnée au volume qu'on lui donnerait; une voiture pourrait franchir à l'heure un trajet de huit à peuf liènes.

Ce procédé a été si sonvent essayé et a si sonvent échoué que nous n'osons rien espérer du mécanisme dont l'anteur sembte attendre les plus

Quoi qu'il en soit, il serait fort heureux qu'on put remplacer la vapeur : la houille, dont il se fait aujourd'hui et partout une consommation énorme, est une matière qui n'existe que dans quelques localités privilégiées; elle ne se reproduit pas dans le sein de la terre d'où on la tire, et il est manifeste que, dans un temps donné, elle s'épuisera Il est donc essentiel de procurer à l'insdustrie humaine une base moins fragile et plus durable. Or, l'électricité est une force que nous prodigue la nature, qui ne s'épuise jamais, et ne coûte que la peine de la recueillir.

Si le moteur électrique de M. Allan obtient un plein succès, nous ne verrons plus courir à la tête de longs convois ces fournaises voyageuses, si coûtenses et si incommodes; nous verrons entrer dans une ère nouvelle toutes les branches du commerce, de la navigation, de l'industrie et de l'agriculture, et les voyages, les transports et la vie matérielle seront nécessairement à bon marché.

# CHRONIQUE LOCALE ET DE LOUEST.

Nous avons la dans, le Journal de Maine et-Loire le compte rendu de la séance du 18 de ce mois, à la Sociétie d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers. On sait que cette réunion avait pour but de décer-ner le prix promis par la Société à la meilleure pièce de vers sur le Château d'Angers. Nous avons aussi eu occasion de savoir de quelques-uns de nos concitoyens qui assistaient à cette solennité quelle en avait été la physionomie.

De tout ce que nous avons appris il résulte pour nous qu'on s'est beaucoup occupé des illustres académiciens qui honoraient cette réunion de leur présence, et fort peu du lauréat, M. Coulon. On nous a même dit, mais nous ne le voulons croire, que M. le Rapporteur, ancien professeur de rhétorique à Angers, avait prodigué aux accessits maints éloges et au prix presque aucun; on parle aussi de citations arrangées par M. le Rapporteur. Tout cela nous paraît si insolite que nous ne voulons pas y

#### ÉLECTIONS DE SAUMUR-VILLE.

Électeurs inscrits	3.502
Votants	863
M. Louvet	732
M. Delavau	62
Bulletins blancs	38
Voix perdues	31

Il s'est glissé une erreur dans notre numéro du 18 juin, dans l'insertion de la décision ministérielle concernant, sur la ligne de Tours à Nantes, la tarification des colis pesant isolément moins de 50 kilog., nous nous hâtons de la réparer.

» Nous avons porté à 0.30 c. le prix de transport » par tonne et par kilog. de 0 à 40 kilog. inclusive-» ment (grande vitesse), le prix est de 0,50 centi-

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

## DERNIERES NOUVELLES.

Londres, 22 jain. - Selon le New-York-Herald du 10 juin, M. Cass, se refuserait à rouvrir de nouvelles négociations au sujet de l'Amérique Centrale et le président des Etats-Unis devrait s'opposer au contrôle que Costa-Rita entendait exercer sur le chemin de fer de l'Isthme de Panama. L'argent était abondant à New-York, mais il y avait stagnation dans les affaires au départ du dernier paquebot. Havas.

## BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE. Du 11 au 18 juin.

La Bourse a bien changé depuis huit jours. Nous avons vu succéder à la panique et au découragement les mani-festations d'une confiance sincère; ce reveil du bon seus public, ce retour des capitalistes a une saine appréciation de la situation financière, et les achats importants qui en sont résultés, n'ont rien d'inattendu ni d'inespéré. Vingt fois nous avons ainsi vu le remêde se dégager de l'excès même du mal, et une situation outrée determiner une violente réaction. Depuis longtemps la hausse couvait courdement dans les exprits. La conviction générale lui sourdement dans les esprits. La conviction générale lui était essentiellement favorable, et, si les résultats pratiques ne répondaient pas mieux à ce sentiment, c'est que les acheteurs étaient épui és, décourages par plusieurs liquidations désavantageuses pour eux; c'est que les baissiers, profitant de ce qu'on leur laissait le champ libre, pesaient sur les cours par tous les moyens en leur pouvoir. Beaucoup de grands capitaliste s'étaient retirés

momentanément de l'arène des affaires, et on ne sentait plus circuler, à travers les monvements presque insignifiants des valeurs, le souffle de vie qui trahit l'importance des intérêts engagés sur le vaste marché des capi-

La publication du bilan de la Banque est venue forti-La publication du bilan de la Banque est venue lorifier les dispositions des acheteurs et achever ce que le raisonnement, ce que la réflexion avaient si bien commence. On savait que l'encaisse se présenterait avec une assez forte augmentation, mais on n'en connaissait pas officiellement l'importance, et on était enclin à considérer comme exagérès les bruits qui avaient transpiré à ce sujet dans le public. Chacun a été frappé des resources que la place peut puiser dans le chiffre élevé de l'encaisse, et du concours qu'elle peut en retirer à un l'eucaisse, et du concours qu'elle peut en retirer à un moment donne. De là à la réduction de l'escompte, il n'y a qu'un pas, et ce pas, tout le monde le pressent, ne peut tarder à être franchi.

Le marché des chemins de fer a suivi la rente, avec lenteur d'abord, puis avec plus de vivacité, dans un mouvement asceusionnel. La liquidation s'est faite avec des reports très-modérés, mais les vendeurs ayant continué énergiquement leurs positions à la baisse, une légère réaction en est résultée.

Les actions du Béziers ont été recherchées ces jours-Cette Compagie fait en ce moment une émission d'obligations qui obtient un grand succès. Ces obligations, au nombre de 56,000, sont émises à 140 fr., por-tent intérêt de 7 50, à partir du 1<sup>et</sup> novembre 1836, et sont remboursables à 250 fr. La Caisse genérale des Chemins de fer est toujours ferme à 440 et 445 fr. Les chemins Romains ont monté

en liquidation à 575. La Caisse centrale de l'Industrie se

On recherche la Caisse d'escompte Prost à 470 fr., et le Crédit en Espagne à 492.

Admises au parquet tout récemment, les actions de la Compagnie marbrière du Maine sont encore très-rares,

et se prennent aux environs du pair.

On négocie à 15 fr. de prime au-dessus du pair, les actions du Colocirium. Peu d'entreprises justifient au même degré la faveur publique. La Compagnie centrale du Gaz se maintient en bonne position, et ses actions donnent lieu à des affaires suivies.

A. DUPORT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 20 JUIN.

3 p. 0/0 saus changement. - Fermé à 68 40. 4 1/2 p. 0/0 sans changement. - Fermé a 91 90 BOURSE DU 22 JUIN.

3 p 0/0 hausse 25 cent. - Fermé à 68 65 4 1/2 p. 0/0 hausse 08 cent. — Fermé à 91 95.

#### Marche de Saumur du 20 Juin.

Froment (hec. de 77 k.) 27 31 Graine de luzerne. 80 — 2° qualité, de 74 k. 26 25 — de colza — —
Seigle
Orge 15 20 Amandes en coques
Avoine (entrée) 10 20 (l'hectolitre)
Fèves cassées (50 k.) 120 -
Pois blancs 36 - Vin rouge des Cot.,
- rouges 32 - compris le fût
- verts 1 1° choix 1886, 180 -
Cire jaune (30 kil) . 220 - 2° 120 -
Huile de noix ordin. 110 - 3 100 -
- de chenevis 53 - de Chinon 100 -
- de lin 60 de Bourgueil . 150 -
Paille hors barrière. 56 25 Vin blanc des Cot.,
Foin 1833. 1d 63 26 1re qualité 1856 130 -
Luzerne 62 40 - 2° 90 -
Graine de trefle 80 3° 65 -

P. GODET, propriétaire - gérant.

n'est-ce pas? il ne veut pas nous mettre a terre? - Impossible de le décider... mais mon parti est pris: si demain soir nous ne sommes pas à Saint-Domingue, je saute par-dessus le bord et me noie comme un chien. -Bigre! - Hein? - Je dis bigre! Au fait, c'est un moyen d'en finir. - Tu rendras compte au général de mon suicide, tu lui expliqueras que ne pouvant être débarqué à pied sec... - Vous avez piqué une tête à vingt lieues de la côte. Je ne sais pas si ceci fera l'affaire du général, mais en tout cas notre marin d'eau douce aura un pied de nez ; pardonnez-moi, mon capitaine, mais ça ne sera ni gai ni consolant. - Et que faire, bon Dieu! que faire? - Une supposition, sauf votre respect. - Allons, suppose. - Vous êtes chargé d'une mission, n'est-ce pas? - Après? - Moi je ne suis chargé de rien du tout; le commandant tient à ce que vous arriviez à bon port, mais il se soucie peu de ma carcasse; que je sois pendu, écorché, mangé tout cru par les sauvages du pays où nons allons, le commandant ne s'y oppose pas, je présume. - Après? - Donc, si au lieu de débarquer le capitaine Meynard, il débarque le sergent Martial, sa responsabilité est à couvert. - C'est une idée. - J'en ai comme ça par hasard, capitaine; mais un instant, je n'ai pas fini : une fois qu'on m'aura jeté à terre comme une vieille barrique, je préparerai votre descente, je ferai des signaux, et le commandant en profitera pour se débarrasser de vous s'il n'a pas la berlue. - Suis-moi, Martial, viens t'expliquer devant le commandant.

Un quart-d'heure après cet entretien, le brick avait le cap sur Port-au-Prince, et marchait à toutes voiles avec

Lorsque Meynard eut donné au sergent des instructions courtes et précises, il exigea que le brave sousofficier se préparât par quelques heures de sommeil aux fatigues qui l'attendaient, et Martial, trop discipliné pour résister à la volonté de son chef, alla «e rouler dans son hamac.

Vers minuit, le brick entrait dans le canal Saint-Marc, laissant à droite l'île de la Gonave, et rasant les bancs de sable qui défendent la côte. Le commandant avait fait éteindre toutes les lumières ; il marchait prudemment au milieu des sables et des récifs; mais, pilote habile, il gouvernait son bâtiment par des manœuvres aussi rapides qu'intelligentes.

Tout-à-coup le brick se mit en travers, et les canotiers armèrent une chaloupe.

- Descendez, dit le commandant à Martial; nous sommes jusqu'à présent plus heureux que sages. - A bientôt, n'est-ce pas? cria Meynard au sergent qui était dėja dans la chaloupe. - Bientôt ou jamais, c'est connu; ne vous impatientez pas, répondit l'Enjôleur avec un intrépide sourire.

Le commandant avait voulu conduire lui-même la chaloupe; il gouverna sur l'embouchure d'un ruisseau qui tombe en mugissant dans le canal, à quelques lieues de la pointe Saint-Marc; et comme il n'était plus qu'à quelques lieues de la côte, il entendit retentir dans les gorges le son lugubre et plaintif du lambis.

Tiens! tiens! fit Martial, est-ce que les bergers gardent leurs troupeaux la nuit, dans c't' hémisphère? - Ah! ouich! dit un marin, vous allez en voir de droles de bergers; ce sont les sorcières de l'endroit qui font leurs farces, ni plus ni moins. - Bon! ça m'amusera.-- Ce que vous entendez là, mon ami, dit le commandant, ne présage rien de bon; lorsque les nègres s'appellent d'une savane ou d'une montagne à l'autre, ils se servent d'un gros coquillage appelé le lambis, c'est là leur corne à bouquin. Il faut que nous ayons été aperçus par quelque garde; je crois prudent de virer de bord. - Pour ça non, mon commandant; la 12º demi-brigade ne rompt jamais d'une semelle... Allons, vous autres, poussez, et tremble qui a peur.

Le commandant serra la main du sergent, et lui dit: Vous êtes brave, mon enfant, ma soyez prudent; vous irez loin. Avez-vous des provisions? - J'ai du rhum dans ma gourde, cinquante cartouches, un fusil de chasse et deux pistolets : c'est assez pour faire bonne figure chez les moricauds, en supposant qu'ils soient difficiles.

(La suite au prochain numéro.)

Etudes de Mºs SEGRIS, avoué à Saumur, et BESNARD, notaire au Puy-Notre-Dame.

## 

Par Licitation,

### D'UNE MAISON ET DÉPENDANCES,

Situées au Poy-Notre-Dame.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M° BESNARD, notaire au Puy-Notre-Dame, le dimanche 19 juillet 1857, heure de midi.

Ou fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra, qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 11 juin 1857, enregistré, et aux requête, poursuites et diligence du sieur Louis Lemardelay, quincaillier, demenrant au Puy-Notre-Dame, ayant Me Segris. demeurant à Saumur, pour avoué;

En présence : Du sieur Julien Lemée, garde-champêtre de la commune du Coudray-Ma-

couard, y demeurant, Agissant en qualité de subrogé-tuteur de: 1º Louise Lemardelay, 2º Caroline Lemardelay, mineures issues du mariage dudit sieur Lemardelay, susnommé, et de dame Jeanne Lemée, son épouse décédée,

Ayant Mo Coulbault, demeurant à Saumur, pour avoué,

Il sera, aux jour, lieu, et heure cidessus indiqués, procédé à la vente par licitation de la maison dont la désignation suit :

#### ARTICLE UNIQUE.

Une MAISON, située ville du Puy-Notre-Dame, Grand-Rue près l'église, composée au rez-de-chaussée de boutique sur la rue, chambre à côté, antichambre derrière, autre chambre audessus de celle qui est à côté de la boutique, deux greniers, cour derrière, communauté au puits, jardin, communauté à l'allée pour s'y rendre.

Cette maison joint par devant la rue, d'un côté ledit sieur Lemardelay susnommé, et d'antre M. Dénéchau, cellier et pressoir avec tous ses usten-

Elle sera coupée de haut en bas dans une largeur de deux mètres 40 c. joignant la maison acquise par ledit sieur Lemardelay du sieur Tessier, pour y établir un porche d'entrée destiné à desservir cette dernière maison.

## MISE A PRIX.

Elle sera criée sur la mise à prix de 4,000 fr., outre les charges.

de plus amples renseignements, pourront s'adresser à :

Dame, en l'étude duquel le cahier des charges est déposé.

2º Mº Segris, avoué à Saumur, poursuivant la vente.

Fait et rédigé le présent à Saumar, le 20 juin 1857. SEGRIS avoné. (359)

Etudes de Mes SEGRIS, avoué à Saumur, et DION, notaire en la même

## WIE IN THE SUR LICITATION,

## D'UNE MAISON,

Située à Saumur, rue de Bordeaux, nº 36,

Occupée par MM. HÉLAUDAIS,

Et d'one PIÈCE DE VIGNE, contenant environ 13 ares 75 centiares, située au lieu dit les Hauts-Sentiers commune de Bagneux, et d'une MAISON, construite dans cette pièce de vigne.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M° Dion, notaire à Saumur,

Le dimanche 5 juillet 1857, heure de midi.

S'adresser, pour plus amples renseignements, auxdits Mos Dion et Se-(360)

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

## ADJUDICATION

## de BARRES.

Le samedi 4 juillet 1857, à la Mairie de Saumur, il sera procédé, à 3 heures du soir, à l'adjudication publique, sur soumissions cachetées, d'une fourniture de Paille à livrer dans le magasin militaire de la place de Sau-

L'instruction et le cahier des charges relatifs à cette adjudication sont déposés dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire (rue de Bordeaux, nº 2), où le public sera admis à en prendre connaissance. (361)

### MI CENTURE IN CENTURE Présentement,

Un FONDS DE BOULANGERIE avec tous ses ustensiles.

S'adresser à M. Doyen, à Saint-Cyr.

1º Mº BESNARD, notaire au Puy-Notre- | Département d'Indre-et-Loire . -- Arrondissement de Chinon.

SERVICES DES AGENTS-VOYERS.

ADJUDICATION au rabais sur soumissions cachetées, le jeudi 2 juillet 1857, à 1 heure de l'après-midi, des travaux de construction d'un PONT DE 2 ARCHES en pierre, Sur l'Indre, à Huismes.

Le Sous-Préfet de l'arrondissement de Chinon donne avis que le jeudi 2 juillet 1857, à 1 heure de l'après-midi, à la Sons-Préfecture, en présence de M. DAVIAU, Agent-Voyer de l'arrondissement, il procèdera à l'adjudication des travaux dont le détail suit.

L'adjudication aura lieu suivant les formes prescrites par les ordonnances du 10 mai 1829 et 4 décembre 1836 et par le règlement du 27 septembre 1854.

Désignation et estimation des travaux.

Terrassements, pavage et empierre-2,993 fr. 02 c. Maçonnerie. . . 30,366 fr. 58 c. Charpenterie. . . 5,778 fc. 71 c. Ferronnerie. . 1,015 fr. 00 c.

Тотац. . . 40,153 fr. 31 с. A déduire les vieux matériaux à employer. 982 fr. 50 c.

Reste pour travaux . . 39,170 fr. 81 c. l'entreprise. Somme à valoir pour

dépenses en régie. . 4,829 fr. 19 c. Total définitif. . 44,000 fr. 00 c.

Le cautionnement sera de. . . . . 2,500 fr. 00 c.

Etude de Me LEROUX, notaire

Signé : de BASSONCOURT

à Saumur.

### UNE MAISON.

Située à Saumur, levée d'Enceinte, n° 49, joignant d'un côté la maison de M<sup>11</sup>º Latrau, d'autre côté celle de M. Chevalier.

Cette maison se compose de salon de compagnie, salle à manger au rezde-chaussée, trois chambres et des cabinets au premier et au second étage, grenier, cuisine, cave et jardin.

S'adresser à Mº LEROUX, notaire à

# Présentement,

# UNE MAISON,

MACD WINE ME

Sise à Saumur, rue de la Petite-Bilange, occupée présentement par M. Cornilleau aîné.

S'adresser à M. BOUTIN-CHAPELLE, négociant, rue d'Orléans, 50.

#### EXCELLENTE

## IMPRIMERIE OEDDER.

## Pour cause de santé.

Très-bon matériel. Clientèle excellente. Journal désigné pour les annonces judiciaires. Brevets de lithographe et de libraire. Produit moyen, 4,000 fr.

Cet établissement se trouve situé sur une des grandes lignes de chemins de fer.

S'adresser à M. VATTIER, imprimeur Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine)

## A VENDRE

Une CARRIOLE toute neave. S'adresser au bureau du journal.

MA DISTRICT DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE Une MAISON, rue des Payens, 3 S'adresser à M. LECOY. (190)

Découverte incomparable par sa vertu

# EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN . chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle es empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières graisseuses et pellicules blanchâtres; ses proprié-tes regénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaissir et les rend souples et brillants', et empêche le blanchiment; GA-RANTIE. - Prix du flacon 3 francs

Composée par CHALMIN, à Rouen rue de l'Hôpital, 49. — Dépôt à Saumur, chez M. Balzeau, coiffeur-par-fumeur, rue St-Jean.

PRIX DU POT : 3 FR. (292)

La Copahine Mège préparée par G. JOZEAU, pl dont il faut toujours exiger la ture rouge couverte du timbre impérial, approuvée par l'Académie de Médecine, est si active, qu'une seule botte, en moyenne, guérit les maladies contagieuses et pâles couleurs sans nausées ni coliques. Dépôt général pharmacie des Panoramas, rue Montmartre, 151,—4 fr. la Botte.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

## Plage magnifique aux portes de la ville; casino, bals et concerts; régates, Les personnes qui désireront avoir

courses plates et steeple-chases; vie peu chère, logements et hôtels conforta-(356)

## ABONNEMENTS PAS DE PRIME, MAIS DEUX NUMEROS PAR MOIS AU LIEU D'UN BUREAUX A PARIS Rue Ste-Anne, 64.

Unan- 6 mois . 15f. Sf. DÉPARTEMENTS. | 18f. 10f. Corse, Algérie | 18f. 10f. Etranger, selon le tarif postal.

ou sur Paris, ou s'adresser aux Libraires et aux Messageries.

Envoyer franco au Di-

recteur un bon de poste

(Journal des Dames et des Salons. – Sous le patronage de M<sup>m</sup>: la comtesse Dash)

Est le seul journal du genre auquel son immense succès en France et à l'étranger ait permis d'offrir à ses abonnées, sans augmentation de prix, DEUX NUMÉROS par mois au lieu d'Un. Elle public PAR AN 34 numéros grand iu-8°, édition de luxe, rédigés par les sommités de la littérature, 24 gravures de modes coloriées, dessinées par M<sup>m</sup>\* Héloïse Leloir; 15 Planches de Broderie par nos premiers dessinateurs en ce genre; — 15 Planches de Patrons de Robes, Manteaux, Chapeaux, Vétements d'Enfants; — Plusieurs Planches coloriées de Tapisserie, Filet et Crochet; — environ 40 Morceaux de Musique pour Chant et Piano; — et une multitude de Travaux de Dames en Tapis serie, Filet, Crochet, Tricot, etc.

nat amusant, qui publie plus de deux mi Scènes de moeurs, Portraits-Charges, etc., par les premiers caricaturistes de Paris, et pendant un an, le Musée Français Anglais, journal mensuel qui donne de grands Dessins d'Art et d'Actualités, des Copies de Tableaux modernes, des scènes de tout genre. Pour un établissement public, pour un café, un restaurant, un cabinet de lecture, le Journal amusant et le Musée Français-Anglais sont une excellente occasion, puisque pour 17 fr. on possède les deux journaux.

Envoyer un bon de poste à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère, à Paris.